

M. ROTHWELL—Je n'ai pas dit que vous l'aviez commencée, mais vous avez été noiret et traité en bouc-émissaire en rapport avec cette affaire.

Par M. Taylor :

1088. Vous dites qu'il existe un ordre en conseil par lequel le député ministre peut faire revenir n'importe quel employé du département?—Il peut faire revenir tout employé dans le département important ou non. Quelques-uns des employés civils font comme on leur dit; d'autres, peut-être ne font pas tout, et si j'ai fait quelque chose de mal, j'en porte la responsabilité sur mes propres épaules.

1089. L'acte du service civil, dans le cas où un député ministre fait revenir un employé permanent pour faire de l'ouvrage, pourvoit-il au moyen de le payer?—Cela dépend entièrement de l'interprétation de l'acte. Je n'entreprendrai pas de l'interpréter; d'autres peuvent le faire.

Par M. Lister :

1090. J'ai compris que vous avez dit que vous n'avez jamais reçu de paiement supplémentaire vous-même?—Pas un seul dollar. Ceci me rappelle une chose que je dirai franchement au comité. C'est une des choses qui m'a peut-être indigné contre quelqu'un qui a dit que je ne valais pas mieux que les autres. Il y a un petit compte dans le rapport de l'auditeur général qui explique toute la chose. Ce compte est au nom de madame T. M. Rothwell; c'est le nom de ma femme. J'ai la bonne fortune ou la mauvaise fortune d'avoir une femme qui a une meilleure tête que moi. M. Burgess, en 1890, m'a dit d'aller à Banff pour affaires importantes. Mon salaire est de \$1,450 par année, et quoique je n'aie pas une très nombreuse famille j'hésitais, et il m'a demandé "qu'y a-t-il". J'ai répondu: "je ne veux pas y aller sans ma femme", et il a répliqué, "emmenez-la". J'ai dit, "je ne le puis pas avec la pitance accordée par l'acte du service civil, \$3.50 par jour. Il me faudrait descendre à l'hôtel du chemin de fer du Pacifique canadien, et le tarif est considérable". J'ai dit ensuite à M. Burgess: "Supposons que madame Rothwell fasse quelqu'ouvrage supplémentaire", et il a eu la bonté de me donner \$100 valant d'ouvrage pour elle. J'ai pris l'ouvrage et elle a fait elle-même environ \$40 valant. Elle a fait cela elle-même; le chèque a été fait à son propre nom et elle a eu l'argent. Lorsque je suis revenu, comme l'argent ne se montait pas aux \$100, j'ai remboursé la différence. J'ai payé au-delà de \$60 à raison de dépenses personnelles.

JOHN A. HICKEY est appelé, assermenté et interrogé:—

Par le président :

1091. Votre nom est John A. Hickey?—Oui, monsieur. M. Palmer a dit ici tantôt dans son témoignage que j'avais fait des menaces lorsque nous avons été notifiés de laisser le département. J'aimerais à expliquer comment l'affaire est arrivée.

M. LISTER—Je pense que M. Somerville ferait mieux de continuer l'interrogatoire, et de vous laisser soumettre les explications que vous avez à donner, après le témoignage.

Le TÉMOIN—Je pensais que vous auriez la bonté de permettre cela, comme M. Palmer a obtenu ce privilège. Le fait auquel je réfère a eu lieu après que nous avons été notifiés que nos services ne seraient plus requis après le 30 juin. Nous nous sommes rencontrés quelques-uns d'entre nous, et nous avons discuté l'affaire. Naturellement, la plupart de ceux qui étaient présents se sentaient chagrins, je pense, d'avoir été renvoyés si sommairement, et j'ai dit que si je n'étais pas convaincu de l'absolue nécessité de nous renvoyer au temps dit, je pourrais être disposé à dénoncer le département, ou à leur donner une raclée dans la presse à cause de cela; mais ayant ensuite été renseigné, je n'ai pas agi et je n'ai rien fait. Au contraire, lorsque M. Palmer a été renvoyé, je me suis efforcé de le tenir aussi paisible que possible; et M. Henry est ici, il peut attester cela. Je suis allé deux fois afin d'intercéder auprès du député ministre pour le faire revenir, parce que j'apprehendais du trouble, comme il avait menacé de faire du trouble s'il n'était pas repris, et M.